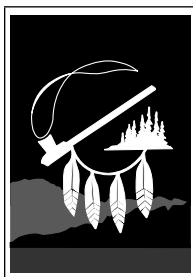

**ACTES DE LA COMMISSION DES REVENDICATIONS DES
INDIENS**

UNE PUBLICATION DE
LA COMMISSION DES REVENDICATIONS DES INDIENS



(2001) 14 ACRI

COPRÉSIDENT

Daniel J. Bellegarde
P.E. James Prentice, c.r.

COMMISSAIRES

Roger J. Augustine
Carole T. Corcoran
Renée Dupuis
Alan Holman
Sheila G. Purdy

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada 2001
Vendu en librairie au Canada
et, par la poste, par
Les Éditions du gouvernement du Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0S9
Catalogue No. RC12-1-2001-14F
ISSN 1195-3586
ISBN 0-662-86040-3

La publication *Actes de la Commission des revendications des Indiens* est une série continue de rapports officiels, de documents d'information, d'articles et d'observations, publiés par la Commission des revendications des Indiens (Canada).

Pour des renseignements au sujet des abonnements ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires ou la version anglaise, *Indian Claims Commission Proceedings*, prière de s'adresser à la :

Commission des revendications des Indiens
427, avenue Laurier ouest, pièce 400
Ottawa (Ontario) Canada K1P 1A2
(613) 943-2737
Télécopieur (613) 943-0157

Site Web : www.indianclaims.ca

TABLE DES MATIÈRES

Lettre des coprésidents

v

RAPPORTS

Enquête sur la Première Nation anishinabée de Roseau River
Revendication relative à l'aide médicale

3

Enquête sur la Première Nation de Peguis
Revendication relative à des droits fonciers issus de traité

205

Enquête sur la Première Nation de Cowessess
Revendication relative à la cession de 1907

245

RÉPONSES

Concernant l'enquête sur la Première Nation de Moose Deer Point,
droits des Pottawatomis

Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien, à

Daniel J. Bellegarde et James Prentice,
Commission des revendications des Indiens

29 mars 2001

303

Concernant l'enquête sur la Première Nation des Chipewyans
d'Athabasca
Revendication relative au barrage WAC Bennett et aux dommages
à la réserve indienne n° 201
Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien, à
James Prentice, Commission des revendications des Indiens
2 avril 2001
305

Concernant la Première Nation de 'Namgis, île Cormorant
Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien, à
Daniel J. Bellegarde et James Prentice,
Commission des revendications des Indiens
11 mai 2001
307

Concernant la Première Nation de Duncan, cession de 1928
Robert D. Nault, ministre des Affaires indiennes et
du Nord canadien, à
Daniel J. Bellegarde, James Prentice et Roger J. Augustine,
Commission des revendications des Indiens
13 juin 2001
311

LES COMMISSAIRES

LETTRE DES COPRÉSIDENTS

Au nom des commissaires, nous sommes heureux de présenter le quatorzième volume des *Actes de la Commission des revendications des Indiens*. Vous y trouverez trois rapports d'enquête de la Commission des revendications des Indiens; on y reproduit également des lettres du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dans lesquelles il répond aux recommandations qu'avait faites la Commission à la suite de quatre enquêtes.

Le premier rapport touche l'enquête réalisée par la Commission concernant la revendication de la Première Nation anishinabée de Roseau River relative à une promesse d'aide médicale. Pour la première fois depuis sa création, il était demandé à la Commission d'examiner si l'aide médicale faisait partie des promesses faites par le gouvernement du Canada dans le cadre du Traité 1, et, en conséquence, de déterminer si le gouvernement du Canada avait l'obligation d'indemniser la Première Nation anishinabée de Roseau River pour les sommes déduites de son compte en fiducie pour l'aide médicale de 1909 à 1934. Les résultats de l'enquête se trouvent à la page 3.

Le deuxième rapport relate les événements entourant l'enquête relative aux droits fonciers issus de traité de la Première Nation de Peguis. Au total, la Commission a tenu cinq séances de planification. Lors de la première, des représentants du gouvernement du Canada ont demandé à la Première Nation de présenter sa revendication touchant la cession, faite en 1907, de la réserve de St Peter, étant donné que le Canada estimait que les revendications de cession et de DFIT devraient être examinées ensemble. Une fois que la revendication eut été soumise par la Première Nation et examinée par le Canada, une offre de négocier la revendication de cession est faite. À la cinquième séance de planification, le représentant du gouvernement a demandé une recherche additionnelle sur l'incidence de la cession sur les DFIT. Après examen de cette recherche additionnelle et d'un rapport préparé par M. Jim Gallo du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), le gouvernement du Canada a offert de négocier la revendication de DFIT de la Première Nation de Peguis.

Le troisième rapport fait état des résultats de l'enquête réalisée par la Commission sur la revendication de la Première Nation de Cowessess relative à la cession de 1907. Presque au début de l'enquête, les parties ont convenu de saisir le comité des commissaires d'une question de droit : l'interprétation du paragraphe 49(1) de la *Loi sur les Indiens*, et de deux questions de fait : 1) le nombre d'électeurs admissibles présents à

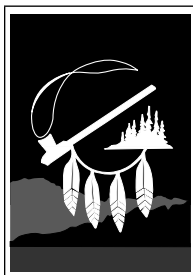
l'assemblée de cession, et 2) le nombre de votes valides en faveur de la cession.

De plus, le présent volume des *Actes* reproduit quatre réponses du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Dans ses lettres, le ministre écrit que le gouvernement du Canada a rejeté les recommandations de la Commission concernant les revendications de la Première Nation de Moose Deer Point, de la Première Nation des Chipewyans d'Athabasca, de la Première Nation de 'Nangis et de la Première Nation de Duncan.

Daniel J. Bellegarde
Coprésident

P.E. James Prentice, c.r.
Coprésident

RAPPORTS



Enquête sur la Première Nation anishinabée de Roseau River
Revendication relative à l'aide médicale

3

Enquête sur la Première Nation de Peguis
Revendication relative à des droits fonciers issus de traité

205

Enquête sur la Première Nation de Cowessess
Revendication relative à la cession de 1907

245
